

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2022 à 18H30

N°DCM2022.09.28/08

Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal - 3ème étage

Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de LA ROCHE-SUR-FORON

Secrétaire de séance : Mme Nadège CHATEL

Rapporteur : M. Théo LOMBARD

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Corinne FAVRE-ROCHEX, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, Jean-Michel REBET, Isabelle BELIN REGARD, Martine HOSSELIN THIEBAUD, Catherine COLLOMB, Patrick TOURNIER, Zekai YAVUZES, Pascal MEYNENT, Nadège CHATEL, Christelle ITNAC, Sébastien COTTET, Sonia MOKEDDEM, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Jehanne DEGRASSET, Marie FISCHER, Nicolas ORSIER, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG, Michel LANGLET

Excusés avec procuration : Marc LOCATELLI (Procuration à Claude THABUIS), Sylvie CHARNAUD (Procuration à Pierrick DUCIMETIERE), Patrice JUPILLE (Procuration à Sébastien COTTET), Nicole RANNARD (Procuration à Patrice CONTAT)

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Attribution de subventions aux associations sportives pour l'année 2022

En lien avec la commune, le Comité directeur de l'Office Rochois des Sports (ORS) a établi le tableau ci-dessous, proposant la répartition des subventions à attribuer à chaque association sportive.

Cette répartition est établie sur la base du barème de calcul par point qui permet de déterminer un montant de subvention pour chaque association.

Le montant des subventions est prélevé sur la provision au compte 6574 du budget primitif 2022 de la ville.

Il est ainsi prévu l'attribution d'une enveloppe globale d'un montant de **75 000 €** répartie en subventions directes aux associations pour un montant de **72 000,00 €** et en subventions exceptionnelles sur projet d'un montant de **3 000,00 €**, conformément au tableau exposé ci-dessous :

ANNEE	2022
Répartition de la subvention directe	
Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois	2 527,00 €
Ass Stella Rochoise Ensemble Scolaire Catholique Rochois	3 471,00 €
Ass sportive Les Allobroges	3 042,00 €
Basket Club du Pays Rochois	5 775,00 €
CAF la Roche Bonneville	7 573,00 €
Cercle des Nageurs Rochois	61,00 €
Comité Loisirs Sports Faucigny	1 499,00 €
Cyclo club Rochois	270,00 €
Dojo du Pays Rochois	4 968,00 €
Empire Korean Martial	3 123,00 €
Entente Gymnique du Faucigny	4 198,00 €
Football Club du Foron	7 071,00 €
Full Fight	3 815,00 €
Handball du Pays Rochois	3 721,00 €
Hapkido Académie Kyusho Sef Défense	1 019,00 €

Mix Self Art Self Défense et Santé (Krav Maga)	1 410,00 €
Les Archers du Faucigny	2 005,00 €
Parapente du pays rochois	2 193,00 €
Pays Rochois et Genevois Tennis de Table	4 003,00 €
Rugby Club le Môle	5 424,00 €
Secours en Montagne du Pays Rochois	749,00 €
Tennis club rochois	365,00 €
Union Cycliste Rochoise	578,00 €
USEP Bonneville Pays Rochois	1 432,00 €
Volley Pays Rochois Bonneville	1 708,00 €
TOTAL SUBVENTIONS DIRECTES	72 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ORS	3 000,00 €
TOTAL GLOBAL	75 000,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2311-7,

Vu les crédits inscrits au Budget primitif 2022,

Vu les demandes de subventions sollicitées par les associations,

Considérant l'intérêt de promouvoir le sport, la ville de La Roche Sur Foron apporte des aides aux associations et clubs locaux par la mise à disposition d'équipements sportifs ou de matériel, mais aussi par l'attribution de subventions,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le montant et l'attribution des subventions aux associations sportives tels qu'exposés ci-dessus.

Le Maire de La Roche Sur Foron
Certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 28 septembre 2022

Le Secrétaire de séance
Mme Nadège CHATEL

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE

